

206C0566
FR0010241638-FS278

24 mars 2006

Déclaration d'intention (article L. 233-7 du code de commerce)

MERCIALYS

(Eurolist)

Complément à D&I 206C0557 du 23 mars 2006

Par courrier du 24 mars 2006, reçu ce jour, la société Generali Assurances Vie a effectuée la déclaration d'intention suivante:

"En application du septième alinéa de l'article L. 233-7 du code de commerce, nous vous informons que notre société agit seule, qu'elle pourrait être amenée à acquérir des titres ou à en céder, qu'elle n'envisage pas d'acquérir le contrôle de la société MERCIALYS et qu'elle envisage de demander sa nomination ou celle d'une personne comme administrateur".